

Séminaire TVA

Principales nouveautés de la LTVA au 01.01.2018 ainsi que diverses thématiques TVA, divers exercices et cas tirés de la pratique

Goodwill Formation organise un séminaire particulier sur la TVA présenté par Monsieur Fabrice Trombella, de l'Administration fédérale des contributions (AFC), disposant de nombreuses années de pratique et d'enseignement de la TVA

Contenu et déroulement

Les principaux thèmes abordés seront les suivants :

- Modification de la loi 1.1.2018, notamment:
 - Nouvelles règles concernant l'assujettissement
 - Déduction de l'impôt préalable fictive
 - Impôt sur les acquisitions
 - Imposition de la marge
- Secteur immobilier
 - Ventes immobilières: les 3 options possibles
 - Changement d'affectation: les dépenses immobilières ayant une incidence fiscale
 - Délimitation entre livraisons immobilières exclues et livraisons immobilières imposables
- Parts privées/prestations au personnel
 - Subsistance du personnel dans la restauration
 - Véhicules: les méthodes de calculs des parts privées, cas particuliers
 - Prestations aux personnes étroitement liées
- Correction d'erreurs dans le décompte (art. 72 LTVA): concordance du chiffre d'affaires et de l'impôt préalable, aspects fiscaux à vérifier
- Plausibilité de l'impôt préalable
- Le décompte TVA

Public cible

Toutes les personnes actives dans le domaine, ayant déjà des connaissances de base sur la TVA.

Informations pratiques

Date : le séminaire se tiendra le lundi 25 mai 2020 de 8h30 à 17h00

Prix : le prix est de CHF 540.- (documentation, repas de midi et pauses cafés comprises)

Inscription : l'inscription se fait par mail à info@goodwill-formation.ch

Lieu : le séminaire se déroulera à L'Hôtel Continental de Lausanne (place de la Gare 2, 1001 Lausanne)

Pour tout complément d'information concernant ce séminaire, nous vous invitons à prendre contact directement par mail ou par téléphone avec le soussigné.